

## Séance du conseil communal du 5 mai 2015

### PROCES-VERBAL

La séance est ouverte à 20h15 par Mme Isabelle Despland, Présidente du Conseil, qui souhaite la bienvenue aux conseillères et conseillers, à la secrétaire, au Syndic et aux Municipaux, aux huissières, à la presse ainsi qu'au public.

Elle espère que chacune et chacun trouve une place privilégiée au sein du Conseil et que chacun puisse intervenir à chaque discussion pour susciter le débat ou pour demander des compléments d'information. L'atmosphère souhaitée est celle de l'harmonie et du respect entre les droits et devoirs que sont les nôtres.

#### Point 1 Statutaire

L'appel fait par la secrétaire montre la présence de 31 conseillères et conseillers, 13 excusés et un absent. Le quorum étant atteint, l'assemblée peut délibérer valablement.

Mme Despland procède à la lecture de l'ordre du jour, puis ouvre la discussion. La parole n'étant pas demandée, les membres du Conseil acceptent l'ordre du jour à mains levées à l'unanimité.

La lecture du procès-verbal de la séance du 26 mars 2015 est faite par la secrétaire, Mme Diana-Alice Ramsauer. Mme Despland la remercie pour sa lecture ainsi que pour sa rédaction. La parole n'étant pas demandée, le procès-verbal est accepté à une large majorité.

#### Point 2 Préavis 02-2015 Demande de crédit de CHF 123'000.00 pour la réhabilitation du réseau d'eau potable entre la Poste jusque et y compris le Pont de la Laiterie (dites « La Liaison »)

La lecture du préavis n'étant pas demandée, M. Rosat, rapporteur de la commission chargée d'étudier le préavis 02-2015 et M. Böhlen, rapporteur de la commission des finances viennent lire leur rapport.

M. Bessard souhaite savoir comment est calculée la part de participation de Cosvegaz. Mme Arber répond que la commune de L'Isle payera en totalité la partie qui se trouve sous le pont et Cosvegaz la partie située dans le pont. Quant aux fouilles communes, Cosvegaz participe à raison de 40%.

La parole n'était plus demandée, le préavis 02-2015 Demande de crédit de CHF 123'000.00 pour la réhabilitation du réseau d'eau potable entre la Poste jusque et y compris le Pont de la Laiterie (dites « La Liaison ») est accepté à l'unanimité.

#### Point 3 Etat des lieux et bilans financiers des travaux en cours

- La Municipalité n'a pas d'informations concernant ce point.

#### Point 4 Communications du Bureau

- Date du prochain Conseil : 25 juin 2015.

## Point 5 Communications de la Municipalité

- Point vert: La Municipalité est toujours présentes les mardis matins à 9h30 pour permettre aux habitants de venir poser leurs questions concernant les travaux du séparatif. De plus, les travaux de l'Avalanche devront commencer autour du 20 mai. Quelques difficultés routières sont à prévoir, notamment lors du forage dirigé.
- Assainissement du lit de la Venoge : Les travaux d'assainissement commenceront dès la décrue, à partir de début juin. Le premier tronçon touchera la partie depuis la Rue des Sources jusqu'au Pont des Planches et les travaux du deuxième tronçon se feront jusqu'à la laiterie. L'assainissement devrait prendre en juillet.
- Demande de prêt : un crédit de 500'000 CHF a été accordé à la commune afin qu'elle puisse finir les travaux commencés. L'échéance est fixée à 2024, date à laquelle un autre prêt de 1 mio se terminera. En attendant, le taux est bloqué à 0.61%.

## Point 6 Propositions individuelles

### Bacs à fleurs

M. Charrotton fait remarquer que les bacs à fleurs à l'entrée des zones 30 sont vides. Il se demande quand ils seront refleuris. M. Fontannaz répond qu'il a eu contact le matin même avec les employés communaux et que les fleurs seront plantées prochainement. Il ajoute que la lavande devant la Poste sera remplacée par d'autres plantes.

### Pièce archéologique

Mme Vantalou demande à quoi en est la pièce archéologique trouvée pendant les travaux d'assainissement. Mme Arber répond qu'elle est actuellement à l'université de Lausanne pour étude. De plus, les spécialistes ont retrouvé des grosses pierres ayant pu servir à la construction d'ancien égout à ciel ouvert. Ils ne continuent pourtant pas les investigations.

La parole n'étant plus demandée, Mme la Présidente, Isabelle Despland, remercie l'Assemblée. La séance est levée à 20h50.

Bureau du Conseil Communal

La Présidente

La Secrétaire



Isabelle Despland

Diana-Alice Ramsauer